

Suippes info.com
DÉCEMBRE 2020
ÉDITO

Chères Suippases, Chers Suippas

Cela fait maintenant 5 mois que nous sommes au service de notre belle commune. Une expérience inédite pour l'ensemble des conseillers mais très enrichissante. Après quelques semaines d'intégration et d'adaptation à mes nouvelles responsabilités, j'ai rencontré l'ensemble des partenaires institutionnels et tous les représentants des forces vives de notre territoire. Ces rencontres m'ont permis de mesurer principalement **l'importance de l'écoute, du dialogue, de la proximité, de la disponibilité et de la bienveillance qu'un élu local doit s'imprégner puis s'approprier tout au long de son mandat.**

Face au contexte sanitaire actuel, mon rôle est de **veiller au bien être des administrés**, plus particulièrement les **seniors**, mais aussi **d'agir pleinement à côté des commerçants et des artisans locaux**. A ce propos, **un budget important de 30 000 €** réparti entre les Communes de Suippes et Sommepey, et la Communauté de communes de la Région de Suippes, a été alloué et dédié exclusivement à la relance de l'activité économique impactée de plein fouet par cette pandémie.

En dépit de ce contexte national marqué par une crise sanitaire et sécuritaire sans précédent, il nous est totalement permis d'accueillir la nouvelle année qui s'approche **avec beaucoup d'optimisme et d'espoir**. Ce vœu nous permettra de retrouver toute **la sérénité et les liens qui nous ont fait cruellement défaut** et qui font **la force de notre nation**.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux les plus sincères ainsi qu'à vos familles et à tous vos proches.

Prenez-soin de vous !

Amicalement

Le Maire
François COLLART

Le jeudi 29 octobre 2020, le Gouvernement a porté le **plan Vigipirate au niveau urgence attentat sur l'ensemble du territoire**.

Le 24 novembre le président de la République a annoncé les étapes progressives du déconfinement, à savoir :

- À partir du 28 novembre, nous devons nous adapter à un confinement allégé avec toutefois le maintien de l'attestation dérogatoire de déplacement.
- À partir du 15 décembre, nous devrions sortir du déconfinement si les conditions le permettent avec l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin à l'exception des réveillons des 24 et 31 décembre 2020.

Plus d'informations sur
www.gouvernement.fr/info-coronavirus.

EN BREF

▪ **Mairie, horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h30.

Le service CNI/PASSEPORT est de nouveau activé.

Vous pouvez prendre rendez sur le site web
www.suippes.fr

Merci d'appeler avant de vous déplacer.

☎ 03 26 70 08 55 - mairie@villedesuippes.fr

▪ **Conseil municipal**

Mercredi 16 décembre à 20h30

▪ **Permanence d'élus**, sans rendez-vous,

Tous les vendredis, de 10h à 12h

Ou sur rendez-vous au 03 26 70 08 55.

▪ **Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales** peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

▪ **Horaires du cimetière,**

Du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021,
9h00-17h30

Attention ! Le grand portail est ouvert aux véhicules tous les mercredis de 15h30 à 17h30.

▪ **Distribution des colis de fin d'année** - courant de ce mois - cette traditionnelle distribution à nos Aînés sera effectuée par l'ensemble des Conseillers Municipaux.



Si vous avez plus de 70 ans et que vous ne le recevez pas manifestez-vous en contactant la mairie.

Rentrée scolaire 2021 / 2022 Inscription des enfants nés en 2018



Les inscriptions des enfants nés en **2018** pour la rentrée scolaire 2021/2022 se feront à partir de janvier 2021, au bureau du PEJ (au Centre Culturel et Associatif Jean HUGUIN).

Merci de venir avec les copies :

- Du livret de famille (parents et enfants)
- Du carnet de vaccinations (à jour).

Sur place une fiche individuelle de renseignement sera à remplir. Vous pouvez également la demander par mail ou la retrouver sur le site internet de la commune.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires : Mme CURY Candy – responsable du Pôle Enfance Jeunesse : pej@villedesuippes.fr ou par téléphone : 06 01 07 13 09 // 03 26 63 54 44.



CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN OUVERT AU PUBLIC

Les administrés sont invités à se rapprocher de leur contact avant tout déplacement.

BÂTIMENT ET SERVICES FERMÉS
DU 24 DÉCEMBRE 2020 AU SOIR
(sauf le RAM, à p du 23 décembre au soir)
AU 04 JANVIER 2021 AU MATIN

DON DU SANG,
Jeudi 03 décembre, 16h - 19h30,
salle des fêtes Geneviève DÉVIGNES



TÉLÉTHON

Compte tenu des contraintes sanitaires, cette année, le Téléthon sera différent.

Nous espérons pouvoir organiser une **marche le samedi 16 janvier 2021 au parc BUIRETTE**, si les conditions le permettent.

Vous avez d'ores et déjà la possibilité de faire un don au profit de l'AFM :

- En ligne : <https://soutenir.afm-telethon.fr/suippes-telethon-2020>
- A la Mairie : déposer votre don (chèque à l'ordre de l'AFM) dans la boîte aux lettres

Plus que jamais, nous avons besoin d'être unis et soudés pour faire de l'édition 2020 un succès bénéfique pour tous.

Nous comptons sur vous et vous en remercions par avance.

L'équipe Téléthon de SUIPPES



COMMENT NOUS SOUTENIR ?

FLASH-THON DON

POUR FAIRE **UN DON EN LIGNE** POUR LE TÉLÉTHON

- Avec votre smartphone
- Flashez le code ci-dessous
- Bravo, vous êtes sur la page de collecte pour faire votre don ! Merci



Si vous ne possédez pas de smartphone **RENDEZ-VOUS** sur la page de collecte

<https://soutenir.afm-telethon.fr/suippes-telethon-2020>

POUR INFORMATION,

Les saules pleureurs, situés derrière l'église, ont été élagués par les Services techniques les 21 et 22 octobre.



avant



après

Vous avez de nouveau accès au petit sentier, qui était jusqu'à présent interdit au public, en toute sécurité.

La ville de Suippes est labellisée « Terre de jeux 2024 » depuis juillet 2020.



Ce label permet de bénéficier d'un accès privilégié aux informations, outil et événements des jeux olympiques et paralympique Paris 2024. Il permet aussi à toutes les collectivités territoriales qui pensent que le sport change les vies de bénéficier de cette énergie. Être labellisée « Terre de jeux 2024 », c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Concrètement, des projets sportifs vont être mis en place afin de développer ce label.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU JEUDI 21 JANVIER
AU SAMEDI 20 FÉVRIER 2021

Le recensement est un acte civique obligatoire utile à tous : il est essentiel que chacun participe.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

PLUS D'INFORMATIONS DANS LE
SUIPPES INFO DE JANVIER 2021.

PERMANENCES O.P.A.H. (Sous réserve)
(Opération programmée d'amélioration de l'habitat)
Mardi 08 décembre 2020, de 10h00 à 12h00
Lieu : Communauté de Communes située 15 place de l'Hôtel de Ville - opah.mmcsv@solih.fr

PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.
Faites le **15** en cas de problème de santé en soirée ou le week-end.

La Ville est labellisée Ville Active et Sportive



La cérémonie de remise officielle de cette labellisation (un laurier) s'est déroulée le jeudi 19 novembre, en visioconférence, Covid oblige, en présence de Madame Roxana MARACINEANU (Ministre déléguée au sport).

66 communes concernées par cette distinction dont SUIPPES.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Ville www.suippes.fr ou sur la page Facebook de la Commune.



PENDANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT, LA COMMUNE DE SUIPPES VIENT EN AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES



APPEL HEBDOMADAIRE PAR LES BÉNÉVOLES



LIVRAISON DES COURSES ALIMENTAIRES ET DES MÉDICAMENTS

Des bénévoles ont appelé des personnes âgées et fragiles pendant la semaine du 09 au 13 novembre afin de prendre de leurs nouvelles. Ces appels réconfortent et rassurent les personnes qui se sentent bien souvent isolées.

Si vous voulez devenir bénévole ou faire partie du fichier des personnes vulnérables MERCI de prendre contact avec :

• Séverine COULON au 03 26 70 08 55

ecce@villedesuippes.fr

• Jean-Noël OUDIN, conseiller municipal

délégué au 06 63 19 95 74

jeannoel.oudin@villedesuippes.fr

CITYALL,

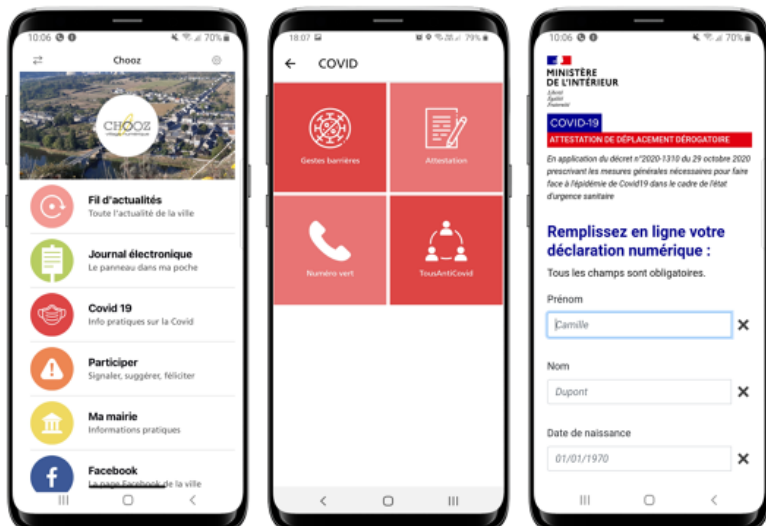
l'application des territoires connectés !

Restez informés grâce aux alertes notifications, Signalez, suggérer, féliciter.

Une toute nouvelle page d'accueil et un nouveau design : il est désormais plus facile d'accéder aux informations et services proposés par la commune.

NOUVEAU

Une rubrique « Covid 19 » regroupant les gestes barrières, le lien vers le module de création de l'attestation de déplacement dérogatoire, le numéro vert dédié COVID-19 & une présentation de l'application TousAntiCovid.



LES EFFETS D'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès qui peuvent être prévenus par des gestes simples

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement (au moins 10 minutes par jour et au moins une fois par jour) et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Avec nos vœux de santé et de prospérité aux

A Bezannes, le 23 octobre 2020, *Jade de Alexis LELONG et Marion GERARD*

A Reims, le 02 novembre 2020, *Éliya de Jérémy SAGNIER et Cécilia GIOT*

PACS

Le 05 novembre 2020,
Sandra ANTOINE et Augustine EBONGUE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

A Suippes, le 23 octobre 2020, *Elise DE GRAMMONT, veuve de Emile DUROT, dans sa 96^{ème} année,*

A Suippes, le 25 octobre 2020, *Yvette VAUTRIN, veuve de Léon COLLARD, dans sa 93^{ème} année.*

**Impression le 26 novembre 2020
par la Ville de SUIPPES**

☎ 03 26 70 0855 - secretariat@villedesuippes.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

